



CA du Pays Basque (Siren : 200067106)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Bayonne
Arrondissement	Bayonne
Département	Pyrénées-Atlantiques
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	13/07/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-René ETCHEGARAY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	15, AVENUE FOCH
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	64100 Bayonne
Téléphone	05 59 44 72 72
Fax	
Courriel	cabinetpresident@agglo-bab.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	320 763
-----------------------------	---------

Densité moyenne

106,96

Périmètre

Nombre total de communes membres : 158

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
64	Ahaxe-Alciette-Bascassan (216400085)	280
64	Ahetze (216400093)	2 146
64	Aïcirits-Camou-Suhast (216400101)	685
64	Aincille (216400119)	120
64	Ainharp (216400127)	140
64	Ainhice-Mongelos (216400135)	177
64	Ainhoa (216400143)	678
64	Alçay-Alçabéhéty-Sunharette (216400150)	223
64	Aldudes (216400168)	333
64	Alos-Sibas-Abense (216400176)	326
64	Amendeuix-Oneix (216400184)	457
64	Amorots-Succos (216400192)	230
64	Anglet (216400242)	40 772
64	Anhau (216400267)	390
64	Arancou (216405878)	171
64	Arbérats-Sillègue (216400341)	282
64	Arbonne (216400358)	2 343
64	Arbouet-Sussaute (216400366)	326
64	Arcangues (216400382)	3 269
64	Arhansus (216400457)	75
64	Armendarits (216400465)	407
64	Arnéguy (216400473)	240
64	Aroue-Ithorots-Olhaiby (216400499)	244
64	Arrast-Larrebieu (216400507)	98
64	Arraute-Charritte (216400515)	401
64	Ascain (216400655)	4 318
64	Ascarat (216400663)	327
64	Aussurucq (216400812)	244
64	Ayherre (216400861)	1 101
64	Banca (216400929)	354
64	Barcus (216400937)	641
64	Bardos (216400945)	1 877
64	Bassussarry (216401000)	3 273
64	Bayonne (216401026)	52 569
64	Béguios (216401059)	267
64	Béhasque-Lapiste (216401067)	524
64	Béhorléguy (216401075)	76
64	Bergouey-Viellenave (216401133)	121
64	Berrogain-Laruns (216401158)	227
64	Beyrie-sur-Joyeuse (216401208)	528

64	Biarritz (216401224)	26 248
64	Bidache (216401232)	1 390
64	Bidarray (216401240)	682
64	Bidart (216401257)	7 028
64	Biriatou (216401307)	1 244
64	Bonloc (216401349)	373
64	Boucau (216401406)	8 657
64	Brisous (216401471)	2 924
64	Bunus (216401505)	131
64	Bussunarits-Sarrasquette (216401547)	207
64	Bustince-Iriberry (216401554)	104
64	Cambo-les-Bains (216401604)	6 718
64	Came (216401612)	1 000
64	Camou-Cihigue (216401620)	104
64	Caro (216401661)	208
64	Charritte-de-Bas (216401877)	270
64	Chéraute (216401885)	1 239
64	Ciboure (216401893)	6 399
64	Domezain-Berraute (216402024)	504
64	Espelette (216402131)	2 034
64	Espès-Undurein (216402149)	509
64	Estérençuby (216402180)	338
64	Etcharry (216402214)	164
64	Etchebar (216402222)	74
64	Gabat (216402289)	269
64	Gamarthe (216402297)	132
64	Garindein (216402313)	507
64	Garris (216402354)	289
64	Gotein-Libarrenx (216402479)	488
64	Guéthary (216402495)	1 365
64	Guiche (216402503)	1 012
64	Halsou (216402552)	617
64	Hasparren (216402560)	7 449
64	Haux (216402586)	85
64	Hélette (216402594)	740
64	Hendaye (216402602)	17 240
64	Hosta (216402651)	87
64	Ibarrolle (216402677)	80
64	Idaux-Mendy (216402685)	279
64	Iholdy (216402719)	553
64	Illharre (216402727)	150
64	Irissarry (216402735)	910
64	Irouléguy (216402743)	361
64	Ispoure (216402750)	686
64	Isturits (216402776)	531
64	Itxassou (216402792)	2 250
64	Jatxou (216402826)	1 193
64	Jaxu (216402834)	199

64	Juxue (216402859)	214
64	La Bastide-Clairence (216402891)	1 004
64	Labets-Biscay (216402941)	162
64	Lacarre (216402974)	176
64	Lacarry-Arhan-Charritte-de-Haut (216402982)	130
64	Laguinge-Restoue (216403030)	165
64	Lahonce (216403048)	2 516
64	Lantabat (216403139)	284
64	Larceveau-Arros-Cibits (216403147)	428
64	Larrau (216403162)	199
64	Larressore (216403170)	2 129
64	Larribar-Sorhapuru (216403196)	186
64	Lasse (216403220)	341
64	Lecumberry (216403279)	177
64	L'Hôpital-Saint-Blaise (216402644)	67
64	Lichans-Sunhar (216403402)	84
64	Lichos (216403410)	135
64	Licq-Athérey (216403428)	211
64	Lohitzun-Oyhercq (216403451)	203
64	Louhossoa (216403501)	887
64	Luxe-Sumberraute (216403626)	428
64	Macaye (216403642)	595
64	Masparraute (216403683)	249
64	Mauléon-Licharre (216403717)	3 182
64	Méharin (216403758)	280
64	Mendionde (216403774)	868
64	Menditte (216403782)	328
64	Mendive (216403790)	168
64	Moncayolle-Larrory-Mendibieu (216403915)	316
64	Montory (216404046)	318
64	Mouguerre (216404079)	5 346
64	Musculdy (216404111)	240
64	Ordiarp (216404244)	538
64	Orègue (216404251)	493
64	Orsanco (216404293)	117
64	Ossas-Suhare (216404327)	86
64	Osserain-Rivareyte (216404350)	222
64	Ossès (216404368)	849
64	Ostabat-Asme (216404376)	196
64	Pagolle (216404418)	265
64	Roquiague (216404681)	126
64	Sainte-Engrâce (216404756)	194
64	Saint-Esteben (216404764)	415
64	Saint-Étienne-de-Baigorry (216404772)	1 519
64	Saint-Jean-de-Luz (216404830)	14 622
64	Saint-Jean-le-Vieux (216404848)	864
64	Saint-Jean-Pied-de-Port (216404855)	1 843
64	Saint-Just-Ibarre (216404871)	220

64	Saint-Martin-d'Arberoue (216404897)	334
64	Saint-Martin-d'Arrossa (216404905)	553
64	Saint-Michel (216404921)	300
64	Saint-Palais (216404939)	1 907
64	Saint-Pée-sur-Nivelle (216404954)	7 037
64	Saint-Pierre-d'Irube (216404962)	5 259
64	Sames (216405027)	709
64	Sare (216405043)	2 707
64	Sauguis-Saint-Étienne (216405092)	174
64	Souraide (216405274)	1 434
64	Suhescun (216405282)	180
64	Tardets-Sorholus (216405332)	560
64	Trois-Villes (216405373)	133
64	Uhart-Cize (216405381)	821
64	Uhart-Mixe (216405399)	215
64	Urcuit (216405407)	2 679
64	Urepel (216405431)	287
64	Urrugne (216405456)	10 624
64	Urt (216405464)	2 350
64	Ustaritz (216405472)	7 075
64	Villefranque (216405589)	2 823
64	Viodos-Abense-de-Bas (216405597)	736

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 61

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) - A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) A compter du 1er janvier 2018, exercice de la compétence EAU sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque - Assainissement collectif A compter du 1er janvier 2018, exercice de la compétence ASSAINISSEMENT (collectif, non collectif et pluvial) sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque - Assainissement non collectif A compter du 1er janvier 2018, exercice de la compétence ASSAINISSEMENT (collectif, non collectif et pluvial) sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés A compter du 8 décembre 2017, prise de la compétence facultative "création et gestion de sites de valorisation et de stockage de DECHETS INERTES d'activités du bâtiment et des travaux publics". - Lutte contre les nuisances sonores - A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.

- Lutte contre la pollution de l'air - A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique <i>Transfert de la compétence au syndicat mixte des gaves d'Oloron, de Mauléon et affluents (SIGOM) et au syndicat mixte de l'Adour Maritime et des affluents (SMAMA)</i>
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau <i>Transfert de la compétence au syndicat mixte des gaves d'Oloron, de Mauléon et affluents (SIGOM) et au syndicat mixte de l'Adour Maritime et des affluents (SMAMA)</i>
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer <i>Transfert de la compétence au syndicat mixte des gaves d'Oloron, de Mauléon et affluents (SIGOM) et au syndicat mixte de l'Adour Maritime et des affluents (SMAMA)</i>
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines <i>Transfert de la compétence au syndicat mixte des gaves d'Oloron, de Mauléon et affluents (SIGOM) et au syndicat mixte de l'Adour Maritime et des affluents (SMAMA)</i>
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Autres actions environnementales - Etudes agro-environnementales. - Elaboration d'une charte patrimoniale et paysagère. - Lutte contre la pollution : prévention et identification des pollutions d'origines domestique, agricole ou encore industrielle. - Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et de la qualité des milieux aquatiques, estuariens et littoraux (dont la qualité des eaux de baignade). - Animation et concertation dans le domaine de la gestion de l'eau : portage de stratégies et d'outils de gestion intégrée (SAGES, NATURA 2000, stratégie de gestion des risques côtiers et d'inondation, PAPI...)
Services funéraires
- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires - Réalisation et exploitation d'un crématorium.
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
- Action sociale - Identification au niveau local du plan départemental d'accueil des personnes âgées (maisons de retraite non médicalisées). - Fonctionnement des points d'accueil de jour. - Animation de la commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées. - Soutien financier aux associations gérant le local des jeunes et le portage de repas aux personnes âgées. - A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "action sociale d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
- Maisons de santé pluridisciplinaires
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ; portage des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- *Bibliothèque, médiathèque.* - - *A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".*
- *Activités péri-scolaires*
- *Soutien d'activités dans le cadre de l'enseignement maternel et primaire.* - *Mise en place et fonctionnement du service de restauration scolaire communautaire à Bidache.*
- *Activités culturelles ou socioculturelles*
- *Spectacles vivants (mobilisation de crédits de fonctionnement pour le développement des activités suivantes) : diffusion saison tout public et cadre scolaire (de la crèche au lycée), soutien à la création de spectacles, développement d'une politique en faveur de l'éducation artistique et culturelle dans l'ensemble des domaines de la culture, ingénierie en matière de développement de projets culturels et artistiques (pour communes et associations), aides aux musiques actuelles, aides aux porteurs de projets autour de "la Voix et le Chant Chorale Basque".* - *Politique linguistique : étude et mise en oeuvre d'une politique linguistique communautaire, développement de l'utilisation de la langue basque et appui aux communes et structures intercommunales, en partenariat avec l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) développement d'actions pour l'usage de la langue basque (vie sociale et économique), mise en place des dispositifs développés par l'OPLB sur le territoire communautaire.* - *Participation à la Scène de Pays.* - *Lecture publique, mise en oeuvre et animation d'un réseau de lieux de lecture.* - *Education musicale : Financement des cours musicaux ruraux dans les écoles, soutien aux associations.* - *Organisation des événements d'animation sociale culturelle et sportive à dimension communautaire. Favoriser et soutenir les échanges et partenariats associatifs dans le domaine social, culturel, sportif, économique.* . - *Politique linguistique en faveur de la langue basque.* - *Culture basque.* - *Politique linguistique et culturelle occitane gasconne.*
- *Activités sportives*
- *Promotions de manifestations sportives se déroulant sur le territoire de plusieurs communes et susceptibles d'assurer la promotion de la CA, transmission éducative de pratiques sportives.* - *Gestion d'un service d'animation sportive à la disposition des écoles.* - *Organisation du ramassage durant le temps scolaires pour les activités de voile et piscine pour les écoles primaires.*
- Aménagement de l'espace**
- *Schéma de cohérence territoriale (SCOT)*
- *Schéma de secteur*
- *Plans locaux d'urbanisme*
- Elaboration, révision, et modification des documents d'urbanisme à l'échelle intercommunale*
- *Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)*
- *Constitution de réserves foncières*
- *Ingénierie en matière d'aménagement et d'acquisition foncière pour le développement de la politique communautaire.*
- *Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports*
- *Transport scolaire*
- *Prise en charge des frais de transports scolaire pour les enfants du secondaire.*
- *Organisation des transports non urbains*
- transport à la demande*
- *Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme*
- *Plans de déplacement urbains*
- *Etudes et programmation*
- *Système d'information géographique (SIG) communautaire.* - *Création et réalisation d'opérations d'aménagement, dont l'objet s'inscrit dans le champ de compétences propres de la communauté d'agglomération SPB après accord de la ou des communes concernées.* - *Appui, veille juridique et création d'un service d'assistance technique en matière d'urbanisme.* *Mise en place d'un service d'études et d'instruction de dossiers d'urbanisme en appui aux communes.* - *Etudes relatives à l'aménagement de l'espace notamment en matière de réseaux et d'équipements publics.* - *Démarches de développement collectif : élaboration de procédures contractuelles en matière de développement local (PCD Pays, Chartes d'aménagement)*

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie
 - *Achat et utilisation de matériels, recrutement et gestion de personnel nécessaire à la réalisation et l'entretien de la voirie communale et la réalisation de travaux pour tiers. - A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".*

- Parcs de stationnement

- *A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".*

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
 - *Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme. - Exploitation et gestion de la base de loisirs du Baigura.*

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- *Accompagnement d'organismes oeuvrant dans le domaine de l'information sur le logement. - Observatoire de l'offre locative.*

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

- *Politique en matière de logement des jeunes.*

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- *Soutien aux propriétaires privés dans le cadre de l'OPAH ou procédures similaires.*

- Amélioration du parc immobilier bâti

- *Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat*

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)

Infrastructures

- Ports

- Voies navigables

- *Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires*

- *Équipement et exploitation de l'abattoir. - Gestion des abattoirs du Pays de Soule.*

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- *Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)*

- *Possibilité de mise à disposition du personnel auprès des communes membres et des syndicats intercommunaux auxquels elles adhèrent. - Gestion de personnel en vue de sa mise à disposition pour les communes et les associations.*

- Acquisition en commun de matériel

- Collecte des contributions pour le financement du SDIS

- *Participation aux dépenses du centre de secours dont relèvent les communes associées ainsi qu'aux dépenses du SDIS*

- NTIC (Internet, câble...)

- *Aménagement numérique du territoire tel que défini à l'article L1425-1 du CGCT. - Fonctionnement et gestion de la cyberbase éclatée. - Relais de télévision transférés par le syndicat intercantonal du Pays de Soule, soutien à la diffusion d'Euskal Telebista.*

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

- *A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.*

- Autres

- Fourrière animale. - Création, gestion et entretien des sentiers réalisés dans le cadre du PLR et du chemin de St Jacques de Compostelle labellisé "voie de Tour", Mobilier, signalisation et topo guides des itinéraires de randonnées. - Mise à disposition ou location du bâtiment Lagunt Etxea à des services publics et des associations d'intérêt collectif agréés. - Prise des compétences facultatives : "Stratégie , actions et animation partenariale de projets en faveur du développement durable de la montagne basque", "Gouvernance, stratégie et action en faveur de la préservation du foncier agricole", "Promotion et soutien d'une alimentation saine et durable pour tous".

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
64	SM LA FIBRE64 (200081263)	SM ouvert	721 875
64	Syndicat des mobilités Pays Basque - Adour (256401605)	SM fermé	333 549
64	SM du SCOT du Pays Basque et du Seignanx (256404278)	SM fermé	349 002
64	SIGOM (200045391)	SM fermé	33 028
33	Conservatoire botanique Sud-Atlantique (200003176)	SM ouvert	1 374 124
65	SM conservatoire botanique pyrénéen (256502154)	SM ouvert	337 952
64	SM Bil Ta Garbi (256404641)	SM fermé	338 739
64	SM "Aéroport de Biarritz - Pays Basque" (256401639)	SM ouvert	320 763
64	SM Kosta Garbia (256401621)	SM ouvert	205 997
64	Agence publique de gestion locale (256404393)	SM ouvert	742 092
64	Syndicat mixte du musée basque et de l'histoire de Bayonne (200008571)	SM ouvert	135 274
64	Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime (200086056)	SM fermé	212 816
40	SM de l'Aygas (200084093)	SM fermé	21 443

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)